

DIRECTION DE L'ANALYSE, DES ÉTUDES ET DE LA COMMUNICATION

DAEC/06-343-47 du 27/02/06

MISE A JOUR BEA

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
s/c de Messieurs les Inspecteurs d'Académie
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'établissement privés sous contrat

Affaire suivie par : Brigitte GIL et Jean-Charles ARRIGNON - Tel : 04 42 91 73 57 et 73 58
Fax : 04 42 91 70 11

Afin de mettre à jour la Base Académique des modifications intervenues depuis le constat de rentrée, je vous demande de faire une remontée de votre Base Elèves Etablissement.

Cette mise à jour de la BEA est importante, notamment pour le recensement :

- des formations d'Insertion, notamment des élèves inscrits dans les CAP nouvelles chances (CAPNC) : vérifier que les élèves concernés, sont bien inscrits dans le MEF correspondant,
- des élèves en apprentissage (vérifier que le statut des élèves est égal à AP dans la fiche Elève GEP),
- des élèves boursiers,
- des 1/2 pensionnaires,
- des professions et catégories sociales des parents (vérifier dans la mesure du possible, que les PCS des parents soient bien saisies et, non, en code inconnu).

La remontée de la mise à jour doit avoir lieu au plus tard le 10 Mars 2006.

Mode opératoire dans GEP :

Liaison / Constat d'effectifs / Mise à jour BEA en cours d'année.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.